

➤ Qui sommes-nous ?



- Kiné Prévention 44 est membre de Kiné France Prévention, rassemblant les comités de prévention du territoire national.
- Les kinésithérapeutes de l'association travaillent dans leur cabinet libéral respectif ou bien sont salariés en institution.
- Nous collaborons avec d'autres acteurs de la prévention : médecins et infirmières du travail, responsables hygiène et sécurité...
- Nos programmes de prévention concernent différents thèmes de santé publique, santé scolaire et santé au travail : **Lombalgies - Troubles Musculo Squelettiques Stress - Manutentions - Travail sur écran - Chutes...**
- **Intervenants** : des kinésithérapeutes agréés par le Comité National de Prévention en Kinésithérapie.
- **Quelques chiffres nationaux (KFP) en secteur médico-social** : 200 établissements et services clients, 600 actions réalisées, 15000 agents formés. Nombreuses publications et communications

➤ Ils nous ont fait confiance



Kiné Prévention 44

Association loi 1901 organisme de formation.

17 rue du Grand Verger - 44100 Nantes
Tél : 02 40 14 30 09 - www.kineprevention44.com



Relation Soignant / Soigné et manutention des personnes.

Prendre soin de soi
pour prendre soin des autres.

Kiné
Prévention44
CDPK



Contexte

- Dans le secteur médico-social, la majorité des accidents de travail et des maladies professionnelles concernant l'appareil locomoteur est liée :

- aux manutentions,
- à l'organisation du travail,
- à la conception des locaux,
- aux équipements...

Ces risques physiques sont liés aux risques psycho-sociaux.

- La prévention des TMS chez les personnels soignants et non soignants est donc une **priorité de santé au travail**, quelque soit le statut des établissements (privés, publiques ou collectivités territoriales).

- En complément des démarches ergonomiques de prévention, Kiné Prévention 44 propose aux établissements confrontés aux TMS, des formations-actions PAMAL, fruit de 25 ans d'expérience et d'une validation scientifique.



Réunions d'information

- Présenter l'action aux soignants et les impliquer.



Visite préparatoire

- Entretien avec les cadres des services, les responsables RH et prévention, étude de documentation..
- Visite des unités concernées, entretien avec les différents métiers concernés, repérage et prises de vue des situations à risques.

Bilans individuels

- Evaluation des antécédents, des attentes, des facteurs de risque, des capacités physiques, des savoir-faire posturo-gestuels.

Les étapes de la formation

4 à 5 demi-journées,
par groupe de 6 à 12 participants.

1 Formation

- Causes et prévention des TMS.
- Fonctionnement locomoteur.
- Economiser son corps au travail.
- Pratique de mouvements préventifs.
- Techniques de manutention, utilisation des équipements...
- Rédaction de Fiches d'Amélioration des Situations à Risques.
- Objectifs de mise en application entre les séances et après la formation.

2 Evaluation - Suivi

- Evaluation immédiate et à distance.
- Restitution au CHSCT et au CLACT.
- Séances d'application en situation de travail, dans les services, recyclages, formation de référents.

Pourquoi des kinésithérapeutes ?

Une formation collective avec des corrections individuelles.



Ils interviennent dans le **respect des personnes, à l'écoute de leur demande.**

Spécialistes de la biomécanique humaine, ils conçoivent des **actions centrées sur l'individu.**

Formation **concrète, pratique et applicable par tous.**

Objectifs

- **Diminuer, chez les participants**, la fréquence et la gravité des accidents du travail, des TMS et de l'absentéisme liées aux manutentions, gestes et postures.
- **Améliorer la sécurité des manutentions** pour les soignants et le confort pour les personnes prises en charge.
- Participer à la démarche globale pluridisciplinaire de **prévention des TMS.**

